

Le Messager

paroisse du
MOURILLON

N°7 DU 20 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2024

Prière du chapelet en paroisse

- **Dimanche** matin 30 min avant les grandes messes
- **Lundi** à 18h à Saint-Paul
- **Du mardi au samedi** à 9h15 à Saint-Flavien
- **Mercredi** à partir de 9h30
- **Vendredi** à 18h à Saint-Jean Bosco

LE MOIS D'OCTOBRE - LE MOIS DU ROSAIRE

- « Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. » (Notre Dame à Fatima, le 13 juillet 1917)
- « Ceci est mon testament et mon héritage : aimez et faites aimer la Sainte Vierge, récitez et faites réciter le Rosaire. » (Saint Padre Pio)
- « J'ai dit mon chapelet tous les jours de ma vie, même aux jours de grande bataille... » (Maréchal Foch)

ORDINATION SACERDOTALE ET PREMIÈRE MESSE de l'abbé Albéric de Saint Pol

Le samedi 26 octobre.

Il sera ordonné prêtre à 10h à la Cathédrale de Toulon, par l'imposition des mains de Mgr François Touvet, évêque coadjuteur du diocèse de Fréjus-Toulon.

Le dimanche 27 octobre.

Le futur père Albéric célébrera sa première messe à l'église Saint-Jean Bosco le dimanche 27 octobre à 10h30. Ce sera l'unique grande messe du matin, comme pour les messes paroissiales.

Un apéritif sera préparé par la paroisse. Suivra un repas fraternel à Saint-Jean Bosco. Chacun apporte son repas et ses couverts.

La paroisse va accueillir la famille et les amis de l'abbé Albéric. Les paroissiens disponibles pour aider à la préparation et au rangement de l'apéritif et des tables pour le repas peuvent contacter Caroline de Vaumas (Tél: 06 15 05 25 53). Merci !

Si vous souhaitez lui offrir un cadeau, vous pouvez participer à l'achat d'un calice en déposant votre don au secrétariat ou en le lui remettant (chèque : ordre Albéric de Saint Pol).

Voici le lien de la cagnotte en ligne (voir Oclocher) : https://www.leetchi.com/fr/c/offrir-un-calice-au-pere-alberic-1611001?utm_source=native&utm_medium=social_sharing

Autant que nous le pouvons, entourons l'abbé Albéric pour ces deux grands événements de son ordination et de sa première messe ! C'est un grand événement pour lui et sa famille, mais aussi pour la paroisse et le diocèse ! Il compte sur nous !

Prions pour lui et pour la fécondité de son futur ministère sacerdotal !

HORAIRES DE LA TOUSSAINT

Jeudi

31 octobre :

- Premières vêpres de la Toussaint, Saint-Flavien 18h30
- Messe anticipée, Saint-Paul 18h30

Vendredi

1er novembre :

SOLENNITÉ DE TOUS LES SAINTS

Messes (horaires d'un dimanche) :

Saint-Flavien : 8h, 10h, 18h30

Saint-Paul : 10h30

Saint-Jean Bosco : 10h30

Bénédictio des tombes au cimetière central de Toulon, vendredi 1er de 15h à 17h

Samedi

2 novembre :

Commémoration de tous les fidèles défunts.

Grande messe paroissiale à Saint-Flavien à 11h - prière pour tous les défunts de l'année

Autre messe à Saint-Flavien à 8h30 (la messe anticipée du dimanche est maintenue à Saint-Paul à 18h30)

Confessions

pour

la Toussaint :

Saint-Flavien : le mardi 29 de 20h à 21h, le mercredi 30 de 9h30 à 11h, le jeudi 31 à 9h15, le samedi 2 novembre de 9h15 à 10h45.

Saint-Paul : le lundi 28 après la messe de 18h30.

MESSES DU DIMANCHE

SAINT-FLAVIEN : 8H, 10H, 18H30

SAINT-PAUL : 10H30

SAINT-JEAN BOSCO : 10H30

Messe anticipée le samedi

SAINT-PAUL : 18H30

MESSES DE SEMAINE PENDANT LES VACANCES

- **Lundi 18h30** Saint-Paul

- **Du mardi au samedi 8h30** Saint-Flavien, précédée de l'adoration à 7h30

Pas de laudes le mercredi matin, pas de vêpres le samedi soir.

Possibilité de se confesser

après la messe (sauf le samedi 26 de 9h15 à 11h). Autres horaires de confessions précisés dans

« Horaires de la Toussaint »

FÊTES REMARQUABLES :

Mardi 22 octobre : mémoire du saint Pape Jean-Paul II, messe en présence de ses reliques

Lundi 28 octobre : fête des apôtres saints Simon et Jude

Le mot du Curé

Le 1^{er} novembre, nous célébrerons la fête de la Toussaint. Chez beaucoup, cette fête est marquée par la tristesse du deuil. Et pourtant, c'est tout d'abord une fête très joyeuse, où l'Église de la terre s'unit à l'allégresse des saints du ciel ! La Sainte Trinité est glorifiée par la vie de cette multitude d'hommes et de femmes qui ont marché sur le chemin de la sainteté, et qui sont entrés au paradis. Nous rendrons grâce à Dieu pour leur béatitude, pour leur exemple et leur intercession fidèle et puissante. Ils nous entraînent comme des frères et sœurs aînés. Pour bien vivre la Toussaint, je vous invite à recevoir le sacrement du pardon qui renouvelle en nous la sainteté de notre baptême. Laissons le Seigneur nous sanctifier ! C'est le meilleur chemin pour communier au bonheur des saints et pour avancer vers le ciel ! Je vous encourage aussi à connaître la vie des saints, votre saint patron et tant d'autres, par des livres, bandes dessinées ou vidéos qu'on trouve facilement. En les connaissant, ils nous paraissent souvent très proches, et cela nous stimule pour les prier et les imiter !

Le 2 novembre, c'est la commémoration des fidèles défunts, c'est-à-dire le grand jour de prière pour les âmes du purgatoire. Les personnes qui sont mortes dans l'amitié avec Dieu, mais pas encore prêtes pour Le voir face-à-face, bénéficient d'un temps de purification ultime avant d'entrer au ciel. Elles ont besoin de notre prière. L'Église encourage les prêtres à célébrer exceptionnellement trois messes en ce jour de prière fervente. La grande messe paroissiale aura lieu à Saint-Flavien à 11h. Nous prions pour tous les défunts de l'année et pour leurs familles en deuil.

Une visite au cimetière dans l'octave de la Toussaint peut bénéficier d'une indulgence plénière. C'est un cadeau de la Miséricorde divine, dont l'Église est l'humble trésorière. L'indulgence plénière délivre des peines temporelles dues au péché. N'hésitons pas à offrir ce cadeau aux âmes des défunts qui ont tant besoin de notre prière. Les conditions pour recevoir cette indulgence sont les suivantes :

- la visite sur les tombes doit être accomplie dans une démarche religieuse au cours de laquelle est dite une prière pour les défunts. N'hésitez pas à aller prier dans un cimetière en famille ;
- communier au cours de la messe ;
- se confesser dans la semaine qui précède ou qui suit ;
- dire un acte de contrition et affirmer le rejet de tous ses péchés ;
- prier un Notre Père et un Je vous salue Marie aux intentions du Pape.

En cas d'impossibilité de satisfaire à ces conditions, l'indulgence plénière est accordée à ceux qui feront une prière pour les défunts, avec la ferme intention d'accomplir ces actes de foi dès que cela leur sera possible.

Joyeuse fête de la Toussaint à chacun et bonnes vacances à ceux qui pourront en prendre !

Père Antoine

Chaîne d'adoration du Saint-Sacrement : **Le mercredi 6 novembre à Saint-Flavien à 20h, conférence sur l'adoration eucharistique et présentation du projet de relance de la chaîne d'adoration paroissiale par le Père Jérôme Dernoncourt, Missionnaire de la Très Sainte Eucharistie. Venez nombreux !**

Appel aux services : **Merci** à tous les paroissiens qui se sont portés volontaires pour des services ! Vous serez contactés par les différents responsables dans les prochaines semaines. C'est encore possible de se proposer ! Les besoins ne manquent pas !

L'aumônerie des jeunes : **Pèlerinage diocésain des jeunes à Lourdes du 21 au 25 octobre.** 17 jeunes de l'aumônerie vont y prendre part, avec l'abbé Albéric, sœur Agnès et le séminariste Brendan. Prions pour eux ! Ils prieront aussi pour toute la paroisse !

Fondation de La Castille : Le caveau du Château de La Castille vous informe d'une promotion sur les bag-in-box AOP Côtes de Provence rosé 5L : 2 achetés 1 offert. Le Château de La Castille propose aussi des coffrets (avec seulement du vin, ou vin et produits régionaux) pour les cadeaux de fin d'année. Les commandes sont prises jusqu'au 22 novembre 2024 pour un retrait au caveau avant Noël. C'est une possibilité de soutenir le Domaine où se tient le Séminaire qui forme les futurs prêtres du diocèse.

CARNET :

Ceux qui vont être baptisés :
Bénédicte LE HANNEUR
Diane BLAISE
Côme BOGUET

Funérailles :
Richard Stevens
Janine Coolsaet
Nicole Gourvat

À VENIR :

- **Catéchèse pour adultes le jeudi 20h-21h30** à la Maison paroissiale : le 7 novembre, le 21 novembre, le 12 décembre, le 9 janvier, le 23 janvier, le 27 février, le 13 mars, le 27 mars, le 24 avril, le 15 mai, le 29 mai, le 12 juin, le 26 juin.
- **Récollections pour les femmes: "Coeur de Marie - coeur de femme" le samedi de 8h30 à 12h à l'église Saint-Flavien :** demi-journée de récollection avec la Lectio Divina à l'école de Marie : le 16 novembre, le 25 janvier, le 8 mars, le 3 mai. Apporter sa bible et son chapelet.
- **Solennité du Christ-Roi, dimanche 24 novembre :** Grande messe paroissiale à Saint-Jean Bosco à 10h30, suivie d'un apéritif fraternel.

Accueil-écoute-contact-information

MAISON PAROISSIALE (Secrétariat) 73, avenue Victorine

Accueil pendant les vacances : les jeudis 24 et 31 octobre de 9h30 à 11h30,
le samedi 2 novembre de 9h30 à 11h30

Tél : 04.98.00.93.33 (avec un répondeur) Mail : paroissiedumourillon@yahoo.fr

Urgences Obsèques : 06 99 48 15 11

SITE : www.mourillon.frejustoulon.fr FACEBOOK : « Paroisse du Mourillon - Toulon »
OCLOCHER : <https://app.oclocher.fr/> (Paroisse du Mourillon)